Le meurtrier

Comme nous l'avons dit, le meurtrier est un des enfants assistés de la Seine. Il avait été placé chez M. Chotteau, il y a deux ans et demi, par le directeur de l'agence de Saint-Amand.

Il n'est âgé que de 16 ans ; il n'est ni fort ni grand ; sa physionomie ne dénote aucune intelligence ; il a plutôt l'air d'un idiot.

Il est très mal noté et a déjà été expulsé des agences de Troyes et de Moulins.

Depuis qu'il relève de l'agence de Saint-Amand, il avait été l'objet de nombreuses plaintes. Une certaine antipathie existait depuis longtemps entre lui et son patron. Les disputes étaient fréquentes.

Jusqu'au mois de janvier dernier, l'assistance publique payait mensuellement une somme de quinze francs pour l'entretien de ce garçon.

A cette époque elle jugea que son travail était suffisamment rémunérateur et supprima l'indemnité.

La victime

M. Chotteau a été examiné par deux docteurs qui ont reconnu qu'il avait les traces de deux coups, l'un sur un bras droit, l'autre à la tempe et à l'arcade sourcilière gauches.

Il est probable que l'autopsie n'aura pas lieu et que l'inhumation aura lien mercredi.

Arrestation du meurtrier. — Descente du parquet

Le parquet de Valenciennes est descendu sur les lieux mardi après-midi et a fait une minutieuse enquête.

Le meurtrier a été arrêté lundi, il a été conduit à la gendarmerie de Condé, d'où il sera transféré aujourd'hui à Valenciennes.

Ce drame a produit une profonde émotion dans tout le village.

L'ACCIDENT DE BLANC-MISSERON

M. François Dechatean a succombé dimanche matin aux suites de ses blessures.

Contrairement à ce qui a été annoncé par presque tous nos confrères de la région et même de Valenciennes, aucun ouvrier n'a été tué sur le coup et la victime n'est jamais été qu'un nombre de trois, y compris Dechateau.

Ainsi que nous l'avons dit, le travail reprendra aujourd'hui sauf au grand train à poutrelles, où n'est produit l'accident.

CAMBRAI

Haussy. — Samedi après-midi, un incendie a détruit trois bâtiments formant sept habitations. Les habitants étaient tous couverts en chaume.

Les sinistrés sont : MM. Basquin Armand et Ledué Edmond, propriétaires des maisons brûlées, Mmes veuves Duval-Taquet, Duval-Mascle, MM. Hugo Armand, Bourlet Pierre, et Marchand Simon, locataires. Les pertes s'élèvent au chiffre de 7.000 fr. environ, assurés. La cause de l'incendie est inconnue.

DUNKERQUE

La fête nationale célébrée à bord du stationnaire d'Islande « La Manche » dans le port de Leith (Ecosse). — Notre transport, « La Manche », qui se rend dans les mers polaires, a célébré le 14 juillet d'une façon éclatante au port de Leith (Ecosse).

Le navire a été magnifiquement paré dès le 13 juillet, lundis que le commandant Bienaimé lançait des invitations aux autorités de Leith et aux navires anglais et danois, qui se trouvaient dans ce port.

Tous les navires qui se trouvaient à bord ont répondu à l'appel du commandant et ont envoyé des canots qui même la délicatesse d'y adjoindre une musique de son bord, qui a joué, aux applaudissements de tous la *Marseillaise* et successivement, l'hymne national des nations représentées.

Indépendamment des autorités de Leith, on voyait parmi les invités les consuls de France, des Etats-Unis et du Danemarck. Mme Bienaimé était venue également surprendre son mari dans ce beau jour.

La fête a consisté en un banquet somptueux qu'a dû'ré de 11 heures à 4 heures et qui comprenait trois tables : celle des officiers, celle des sous-officiers et celle des matelots, et à chacune d'elle on a fraternisé avec les nations amies.

Ce banquet a été suivi d'un bal magnifique qui clôturait la fête.

Cette fête est son lendemain à bord de la frégate danoise « l'Heck'a », où les officiers et mar ns français ont été invités à leur tour.

De part et d'autre ce furent de vifs regrets quand on se quitta.

La frégate danoise est partie le 16 à 7 heures du matin et « La Manche » quitte aujourd'hui le port écossais.

On a beaucoup remarqué que seul, un navire allemand n'avait pas participé à ces réjouissances et qu'il est parti précipitamment.

Fausse nouvelle. — Un de nos confrères de Dunkerque — et à la suite, d'autres confrères de la région — annonçait très sérieusement lundi soir, que le steamer anglais *Abbortsford*, avait rapatrié les naufragés de la goélette *Solange*.

Or, nos lecteurs se rappellent que, les premiers, nous avons annoncé le sinistre de la *Solange*, qui est lieu le 29 mars dernier dans le sud d'Islande. De plus, nous avons annoncé le rapatriement de l'équipage le 4 juin à Gravelines, rapatriement qui a été effectué par un voilier norwégien.

C'est donc une nouvelle des plus fantaisistes que les marins gravelinois, qui sont dans leurs foyers depuis le 4 juin, doivent trouver étrange.

Nos pêcheurs d'Islande. — Une lettre datée du 3 juillet d'une baie d'Islande, émanant du capitaine Joseph Damman, commandant le dundee « Léonie et Emma », et adressée à son armateur M. Camille Pourre, lui apprend qu'après être reparti de Dunkerque, où il était venu débarquer sa première pêche, il fit route directement sur le banc de Féroé où il pêcha la valeur de 68 tonnes de morues en l'espace d'une quinzaine de jours. Mais, qu'au 1er juillet, un coup de vent d'une violence extrême, l'a chassé du banc, lui et de nombreux navires de notre flottille dunkerquoise, qui furent éparpillés dans des directions différentes.

Lui, fit route pour Islande où il atterrit à la date du 3 courant.

Rapatriement des naufragés. — L'équipage naufragé de la « Manne-du-Ciel » de Gravelines est arrivé ces jours-ci à Dunkerque. Lundi à la marée du matin, le patron de ce navire et le matelot Madoux, son interprète sont arrivés à Dunkerque, amenés par le steamer anglais « Abbot-fow » faisant la ligne de Leith.

Voici l'extrait du rapport du patron Cappel Joseph, commandant le bonjre « Manne du ciel », de Gravelines :

« Je suis parti de Gravelines le 3 mai à la marée du matin vers 5 heures, mon navire bien gréé, et en bon état de navigabilité, muni de tous ses après pour faire la pêche à la morue dans la mer du Nord.

L'équipage était composé de 7 hommes; moi compris. Nous sommes partis et avons commencé notre pêche le 12 en vue et à 10 milles dans le sud de Fayr-Ile.

Notre pêche s'est continuée sans événement remarquable et dans les mêmes parages jusqu'au 26 juin, où nous fûmes assaillis par une grande brise du Sud-Sud-Est. Mauvais temps et grande mer.

Après avoir réduit la voilure, nous fîmes immédiatement route vers les Shellands et nous nous mîmes à l'abri dans une petite baie située à cinq milles dans le nord de Sumby-Head (partie S.-O. des Iles Shetlands) en moulant l'ancre de tribord.

Le 27 au matin le vent sauta brusquement au O.-S.-O. en redoublant de force, l'on mouilla alors la 2e ancre. Toute la journée il vente en tempête et à 8 heures du soir, le câble de tribord se rompit et au matin, il ne nous était plus resté au bout de chaîne, n'ayant plus que l'ancre de bâbord, le navire commença à chasser rapidement vers la terre et à 9 heures, nous fûmes jetés de dans le fond de la baie sur un fond de sable très mouvant. Le navire ne vint à sec que le second jour, mais il était déjà ensouillé de plus d'un mètre.

Deux experts furent envoyés sur les lieux par l'agent consulaire de France à Lerwick, et l'agent d'assurance, M. Haye qui déclarèrent que les frais de renflouement auraient dépassé la valeur du navire et qu'en conséquence ils considéraient le navire.

Par ordre du consul, l'équipage fut envoyé à Lerwick et remis à la disposition des Prudes.

Je restais sur les lieux avec le matelot Madoux qui me servait d'interprète.

N'étant pas lettré à bord du bord, le consul de Lerwick lit le rapport lui-même qu'il reconnaît que les rapports de bord étaient divergents et Madoux sera entendu officiellement de retour lorsque ce dernier aura été rapatrié.

Le 3 au matin le vent sauta brusquement au O.-S.-O. en redoublant de force, l'on mouilla alors la 2e ancre. Toute la journée il vente en tempête et à 8 heures du soir, le câble de tribord se rompit et au matin, il ne nous était rélé au bout de chaîne, n'ayant plus que l'ancre de bâbord, le navire commença à chasser rapidement vers la terre et à 9 heures, nous fûmes jetés de dans le fond de